LA FÉDÉRATION DES PHARMACIENS D'OFFICINE

19 février 2021

IL EST URGENT
DE REVALORISER NOS HONORAIRES

70,4 % des pharmaciens, ayant répondu à la Grande consultation nationale lancée par la FSPF, affirment que **leur situation économique s'est dégradée**.

Comme les chiffres présentés par la CNAM le montrent,
la rémunération du réseau officinal est, en effet, en baisse depuis 2016.

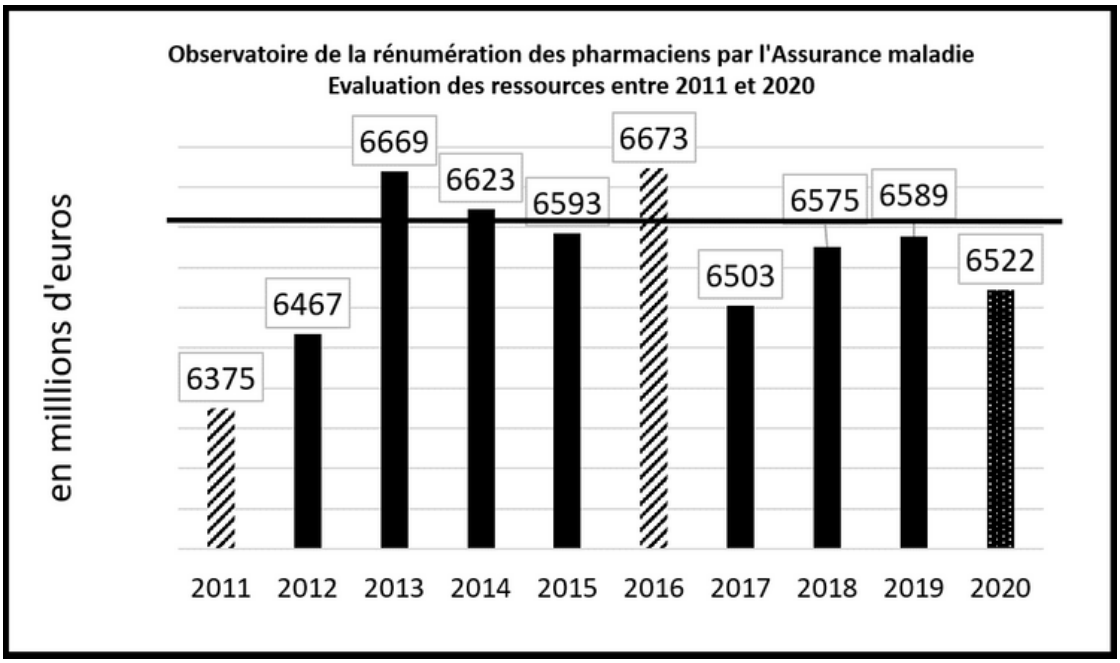

Seuil de renégociation avec l'Assurance maladie
***Les conventions sont quinquennales, les barres grisées correspondent aux années de référence**
****L'année 2020 est extrapolée par la FSPF d'après les chiffres CNAM et IQVIA**

En 2020, la baisse de notre rémunération est largement supérieure à 1 % par rapport à 2016, ce qui devrait déclencher la renégociation de la convention avec la CNAM.

La FSPF l'a toujours dit : **l'avenant 11 est insuffisant pour préserver notre rémunération.**

La FSPF demande l'ouverture de nouvelles négociations avec la CNAM, comme l'avenant 11 le prévoit.

Les propositions de la FSPF sont :

***Doubler le montant des honoraires de dispensation à l'ordonnance (HDR) pour les porter à 1€.**
***Tripler le montant des honoraires complexes (HC) pour les porter à 1 €.**